



Liste des accords d'application 2006

- > *Accord d'application n° 1* : Détermination de la réglementation applicable : ouverture des droits, calcul du salaire de référence
- > *Accord d'application n° 2* : Cumul du revenu de remplacement avec un avantage de vieillesse
- > *Accord d'application n° 3* : Allocataire titulaire d'une pension militaire
- > *Accord d'application n° 4* : Chômage saisonnier
- > *Accord d'application n° 5* : Salariés n'exerçant plus qu'une activité réduite à la veille de la fin de leur contrat de travail
- > *Accord d'application n° 6* : Rémunérations majorées
- > *Accord d'application n° 7* : Travail à temps partiel
- > *Accord d'application n° 8* : Différés d'indemnisation
- > *Accord d'application n° 9* : Activités déclarées à terme échu et prestations indues
- > *Accord d'application n° 10* : Aide dégressive à l'employeur
- > *Accord d'application n° 11* : Aides à la mobilité
- > *Accord d'application n° 12* : Activité professionnelle non salariée
- > *Accord d'application n° 13* : Cas soumis à un examen des circonstances de l'espèce
- > *Accord d'application n° 14* : Pris pour l'appréciation de la condition d'âge prévue par le règlement, les annexes et les accords d'application
- > *Accord d'application n° 15* : Cas de démission considérés comme légitimes
- > *Accord d'application n° 16* : Interruption du versement des allocations pour les personnes atteignant l'âge de la retraite
- > *Accord d'application n° 17* : Interprètes de conférence
- > *Accord d'application n° 18* : Détermination des périodes assimilées à des périodes d'emploi
- > *Accord d'application n° 19* : Pris pour l'interprétation des articles 21, 22 et 59 du règlement
- > *Accord d'application n° 20* : Traitement des salariés qui utilisent le dispositif de la capitalisation
- > *Accord d'application n° 21* : Salariés licenciés en cours de congé individuel de formation
- > *Accord d'application n° 22* : Pris pour l'application de l'article 4 e) du règlement
- > *Accord d'application n° 23* : pris pour l'interprétation de l'article 12, § 3, en faveur des salariés ayant exercé une activité sur le territoire monégasque et des salariés affiliés au titre de l'annexe IX à la convention du 18 janvier 2006 relative à l'aide au retour à l'emploi et à l'indemnisation du chômage
- > *Accord d'application n° 24* : Majorations de retard et pénalités
- > *Accord d'application n° 25* : Financement des dépenses liées à la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- > *Accord d'application n° 26* : Aides incitatives au contrat de professionnalisation
- > *Accord d'application n° 27* : Aide différentielle de reclassement

Liste des accords d'application 2006

> *Accord d'application n° 28* : Validation du projet de reprise d'entreprise - Aide à la reprise ou à la création d'entreprise

> *Accord d'application n° 29* : Frais de transport, de repas et d'hébergement